



BULLETIN D'ANALYSE

Régions rurales et petites villes du Canada



Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada
Vol. 2, n° 3 (février 2001)

N° 21-006-XIF au catalogue

MIGRATION DES JEUNES RURAUX ENTRE 1971 ET 1996

Juno Tremblay, Statistique Canada

FAITS SAILLANTS

- ◆ Toutes les provinces ont connu une migration de jeunes ruraux entre 1971 et 1996. La Saskatchewan et les quatre provinces de l'Atlantique, particulièrement Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, ont enregistré les taux d'émigration les plus élevés, alors que l'Alberta et la Colombie-Britannique constituent les provinces où le moins de jeunes ont quitté les régions rurales.
- ◆ Les régions urbaines ont attiré les jeunes dans toutes les provinces, sauf dans les provinces de l'Atlantique. L'Alberta vient en tête à ce chapitre. Dans les provinces de l'Atlantique, les centres urbains de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard ont perdu des jeunes, mais seulement dans certains groupes d'âge. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, la population urbaine de jeunes semble stable.
- ◆ On a enregistré une immigration provinciale de jeunes adultes en Ontario, en Colombie-Britannique et particulièrement en Alberta, province qui témoigne du taux le plus élevé à ce chapitre.

Introduction

Bien qu'on ait grandement parlé de la migration des jeunes ces dernières années, peu de recherches ont été effectuées sur les migrations entre les régions rurales et urbaines. En effet, les recherches ont surtout porté sur les migrations interprovinciales. Le présent bulletin décrit, à l'aide de pyramides des âges, l'ampleur des migrations rurales-urbaines et des migrations interprovinciales entre 1971 et 1996.

La structure par âge d'une population indique les taux de natalité, de mortalité et de migration pour une région géographique particulière. La structure par âge d'une population dans une région géographique donnée dépend habituellement du nombre de naissances au cours d'une période de temps — le nombre de naissances étant en général supérieur au nombre de décès et aux migrations.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada

ISSN 1481-0972

Rédacteur :

Ray D. Bollman

(ray.bollman@statcan.ca)

Tél. : (613) 951-3747

Télécopieur : (613) 951-3868

Publié en collaboration avec le Secrétariat rural d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, le **Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada** est une publication hors série de la Division de l'agriculture de Statistique Canada. On peut se le procurer sans frais à l'adresse http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi.

Comité de revue : Denis Chartrand, Ross Vani, Norah Hillary, Rick Burroughs, Heather Clemenson, Aurelie Mogan et Lucie Bourque.

Remerciements particuliers à :

Cindy Heffernan et Lucie Pilon.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

©Ministre de l'Industrie, 2001.

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, enregistrée sur ordinateur ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable des :

Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

L'utilisation d'une seule pyramide des âges, établie à un moment dans le temps, complique l'évaluation des conséquences des migrations. Cependant, en comparant les diverses pyramides des âges entre deux différentes périodes, il est alors possible d'évaluer les conséquences des migrations. Le présent document vise donc à comparer la structure par âge de la population à diverses périodes afin de déterminer dans quelle mesure les migrations ont influé sur la structure par âge de la population dans les régions rurales et les petites villes.

Définition de « régions rurales et petites villes (RRPV) du Canada »

Les RRPV désignent la population qui vit à l'extérieur des zones de navettage des grands centres urbains (GCU), plus particulièrement à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Une RMR a un centre urbain de 100 000 habitants ou plus et comprend toutes les municipalités avoisinantes dont au moins 50 % de la population active travaille dans le noyau urbain. Une AR a un centre urbain de 10 000 à 99 999 habitants et englobe toutes les municipalités avoisinantes dont au moins 50 % de la population active travaille dans le noyau urbain. Ainsi, les RRPV du Canada désignent la population ne faisant pas partie des RMR et des AR, c'est-à-dire les habitants qui vivent à l'extérieur des zones de navettage des grands centres urbains.

Il importe de noter que les frontières géographiques des régions rurales et des petites villes changent au cours des années (Mendelson et Bollman, 1998a et 1998b). Dans le présent bulletin, les pyramides des âges représentent la structure proportionnelle de la population, c'est-à-dire que chaque barre correspond à un pourcentage du total et non à un nombre absolu d'habitants.

Pyramides des âges

La pyramide des âges constitue la méthode habituelle servant à illustrer la structure par âge de la population dans une région donnée. Chaque barre (horizontale) représente le pourcentage de la population dans chaque groupe d'âge et est divisée en deux sections, une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Dans le cas d'une population en croissance, les barres inférieures (c.-à-d. celles correspondant aux groupes d'âge plus jeunes) sont plus longues, car on compte davantage de jeunes que de personnes âgées. Si les barres sont sensiblement toutes de la même longueur, cela signifie que la population n'augmente pas, puisque chaque groupe d'âge plus jeune remplace un groupe d'âge plus âgé ayant essentiellement la même taille.

Pyramides des âges pour les régions rurales et petites villes du Canada

La comparaison de la pyramide des âges pour la population des régions rurales et des petites villes à celle de l'ensemble de la population fait ressortir les éléments suivants :

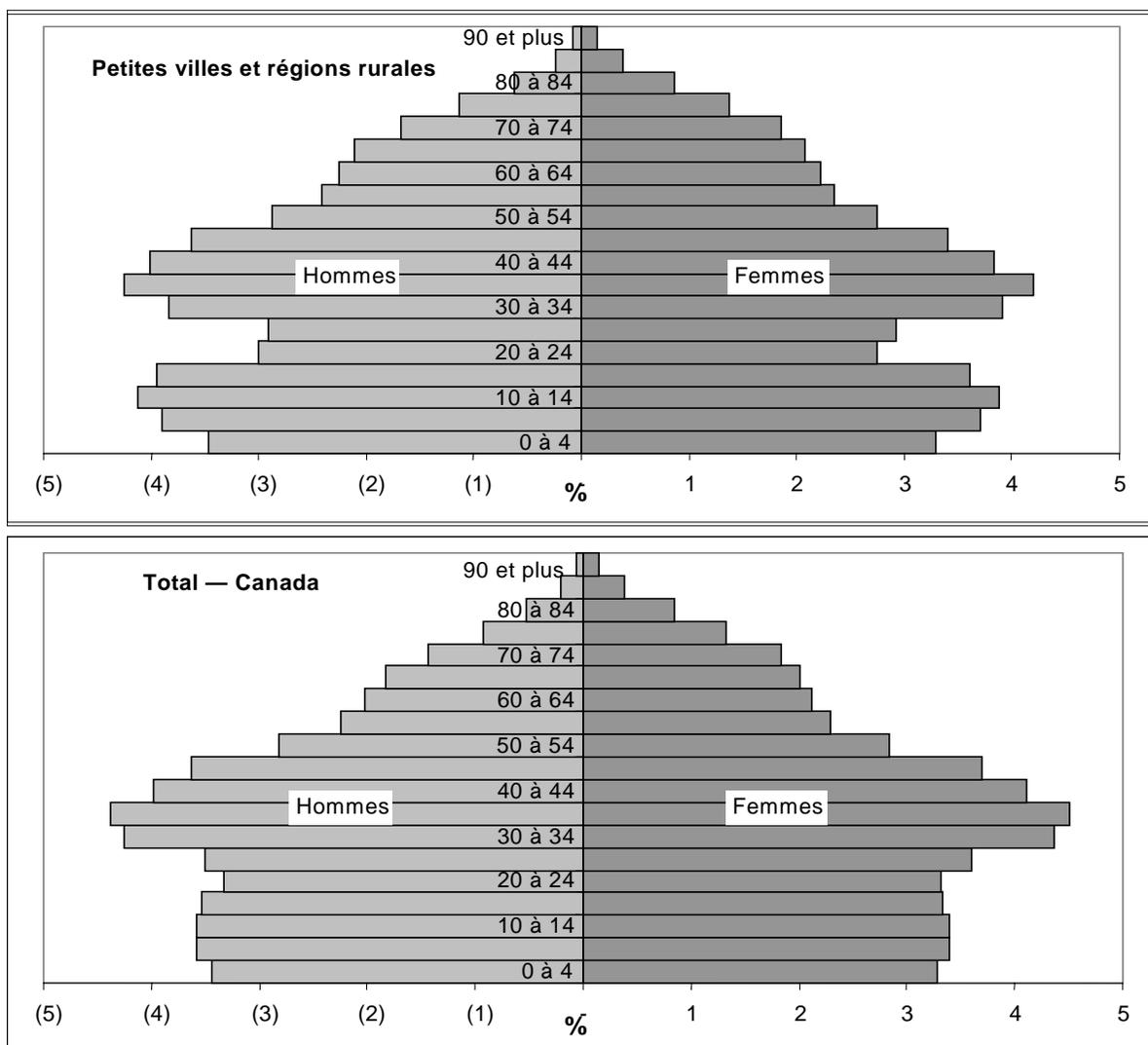
- tout d'abord, on a enregistré une explosion démographique tant dans les régions rurales et les petites villes que dans l'ensemble de la population (c.-à-d. les personnes âgées de 30 à 50 ans en 1996, ou qui sont nées entre 1946 et 1966) (figure 1);
- les régions rurales et les petites villes comptent un peu moins d'habitants pour un groupe d'âge précis, comparativement à la population globale. Par exemple, la comparaison de la structure par âge de la population des RRPV en 1996 à celle de l'ensemble de la population du Canada démontre que la population des RRPV compte une plus faible proportion de personnes de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans (figure 1). Cette situation est-elle attribuable aux migrations¹? Ces personnes reviendront-elles dans les RRPV?

On peut donc constater que les régions rurales tendent à regrouper un nombre relativement plus faible de jeunes adultes que les régions urbaines, mais il est difficile de déterminer l'ampleur de cet écart apparent sans effectuer une analyse plus approfondie. Il faut particulièrement pouvoir établir le nombre de jeunes adultes qui, selon les attentes, auraient dû vivre dans les RRPV.

¹ L'analyse d'une seule pyramide ne pourrait éliminer la possibilité que cette situation dépend d'un taux de natalité inférieur dans les régions rurales.

Figure 1

Pyramides des âges, Canada, 1996



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 1996.

Les RRPV désignent la population qui vit à l'extérieur des zones de navetage des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR).

Comparaison des pyramides des âges représentant des périodes différentes

Dans le cas des pays ou des régions dont les frontières ne varient pas, les analystes peuvent généralement établir des comparaisons en nombres absolus pour chaque cohorte d'âge² à différentes périodes. Ces données permettent d'évaluer l'incidence de la mortalité, de

² Une « cohorte d'âge » désigne un groupe de personnes nées au cours d'une période donnée. Par exemple, celles qui sont nées entre 1961 et 1966 auraient eu entre 5 et 9 ans en 1971 et 30 à 34 ans en 1996. Ces personnes font partie de la même cohorte d'âge.

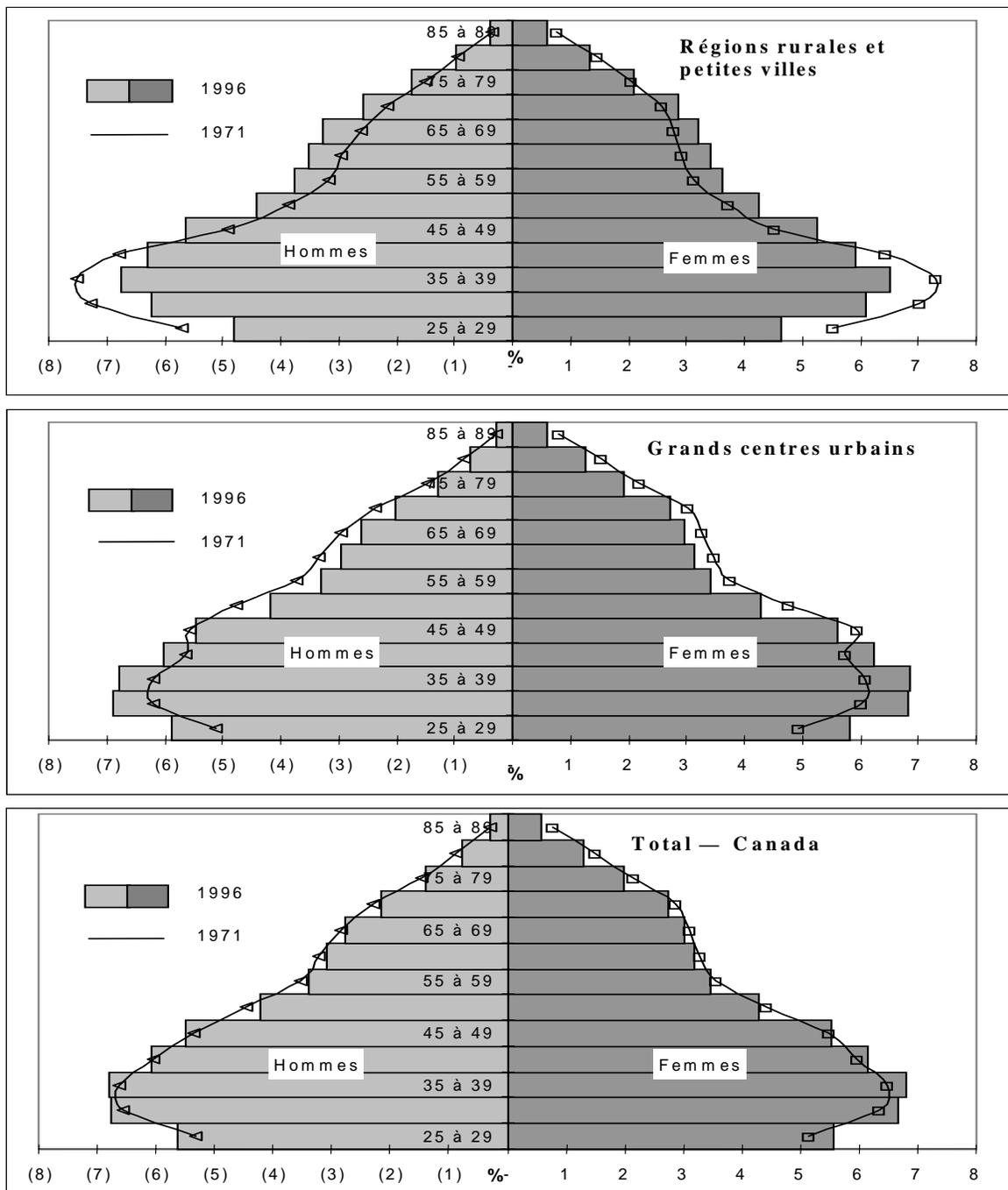
l'émigration et de l'immigration. Comme les frontières varient dans le cas des régions rurales et des petites villes (Mendelson et Bollman, 1998a et 1998b), il a fallu, aux fins de l'analyse, calculer la structure par âge relative ou proportionnelle dans les régions rurales et les petites villes pour deux périodes. Plus précisément, la structure par âge de 1971 a servi à établir ou à prévoir la structure par âge de 1996 (l'encadré présente les détails de ces calculs). Enfin, il a suffi de superposer la structure par âge « prévue » de 1996 (calculée d'après les données de 1971 et représentées par les lignes à la figure 2) à la structure réelle de 1996 pour les personnes de plus de 25 ans (voir les barres à la figure 2).

Marche à suivre pour établir la structure par âge « prévue » de 1996 d'après les données de 1971 :

1. Dans les calculs, nous n'avons pas tenu compte des personnes de plus de 65 ans en 1971, puisqu'elles auraient plus de 90 ans en 1996 et que ce groupe âge représente une très faible proportion de la population. Les six groupes les plus âgés ont donc été exclus des calculs de la pyramide de 1971.
2. De plus, nous avons exclu les personnes qui avaient moins de 25 ans en 1996, puisqu'elles n'étaient pas nées en 1971. Les cinq plus jeunes groupes d'âge de la pyramide de 1996 ont donc été exclus de ces calculs. Nous avons également exclu des calculs les personnes de plus de 90 ans afin d'obtenir le même nombre de groupes d'âge pour les pyramides de 1971 et de 1996. En outre, le groupe des 90 ans et plus est une classe ouverte et compte peu de personnes, ce qui rend les estimations imprécises.
3. En 1971, pour chaque groupe d'âge de 25 à 29 ans et de 60 à 64 ans, on a dénombré les décès à l'échelon national entre 1971 et 1996, par groupe d'âge et par sexe. Ainsi, il a été possible d'établir plus exactement la structure par âge « prévue » en 1996 en tenant compte des décès, mais en excluant les migrations. Ce « taux de mortalité » national (c.-à-d. le nombre d'hommes et de femmes de chaque groupe d'âge en 1971 décédés avant 1996) a été utilisé pour la population des GCU et des RRPV de chaque province.
4. Tant pour 1971 que pour 1996, on a eu recours aux données du recensement, qui ont été corrigées pour tenir compte du sous-dénombrement.

Figure 2

Comparaison de la pyramide des âges « réelle » de 1996 à la pyramide des âges « prévue » de 1996 (d'après la structure de 1971, adaptée en fonction du taux de mortalité mais ne tenant pas compte des migrations), Canada.



Source : Statistique Canada, Recensements de population de 1971 et 1996

Nota : Les barres correspondent à la structure par âge réelle de 1996. Les lignes associées à « 1971 » représentent la structure par âge prévue de 1996, alors que la structure par âge de 1971 a été corrigée en tenant compte des décès enregistrés par âge et par sexe. Ainsi, l'écart entre les lignes et les barres donne une indication de la migration (migration rurale comparativement à la migration urbaine en plus de la migration interprovinciale et de la migration internationale).

Il est courant, pour les jeunes de 15 à 25 ans des milieux ruraux, de quitter leur communauté afin de poursuivre leurs études ou pour acquérir de l'expérience sur le marché du travail. En choisissant de comparer deux périodes distinctes accusant un écart de 25 ans, on espère éliminer l'effet des émigrations temporaires ou volontaires des jeunes ruraux. Un écart de 25 ans permet de comparer essentiellement la proportion de personnes dont l'âge varie de 0 à 4 ans en 1971 à la proportion de personnes de 25 à 29 ans (c.-à-d. 25 ans plus tard en 1996). Ainsi, il est possible d'établir l'ampleur de l'émigration « permanente » des RRPV.

Exode des jeunes ruraux

Dans le cas des régions rurales et des petites villes, les lignes (correspondant à la structure prévue de 1996 établie en fonction de la structure de 1971) indiquent que la population « prévue » de 1996 compte plus de jeunes adultes que la population « réelle » pour la même période (figure 2). On enregistre donc un exode dans les régions rurales (émigration nette des RRPV) de jeunes qui avaient moins de 19 ans en 1971. En 1996, ces jeunes auraient été de jeunes adultes de 25 à 44 ans et, en réalité, on constate que la population en comprend relativement moins que ce à quoi on aurait pu s'attendre, compte tenu de la structure par âge de 1971.

Fait à remarquer, les lignes de la figure 2 indiquent que la structure prévue de 1996 compte moins de personnes âgées que la structure réelle pour la même période. Il s'agit en fait d'un phénomène secondaire. En effet, si la population réelle de 1996 comprend proportionnellement moins de jeunes que prévu, il en découle que la population de 1996 inclut proportionnellement plus de personnes âgées (parce que les calculs en pourcentage donnent 100 %). Toutefois, cette fluctuation pourrait en partie être attribuable à la migration (retour) d'adultes plus âgés dans les RRPV.

À l'échelon national, on constate, dans les régions rurales et les petites villes, un exode des jeunes composant chacun des quatre groupes d'âge plus jeunes, et plus particulièrement des trois plus jeunes groupes (figure 2). L'exode est le même pour les hommes que pour les femmes, mais ce n'est pas le cas dans chaque province. Tel que prévu, la situation des grands centres urbains est à l'inverse de celle des RRPV. Dans la figure, qui porte sur l'ensemble du Canada, on dénote une certaine immigration internationale chez les groupes plus jeunes, de même qu'un profil semblable chez les hommes et chez les femmes. Toutefois, l'immigration internationale a une incidence beaucoup moins importante que la migration interrégionale (c.-à-d. d'une région rurale à un centre urbain).

Écart provincial relativement à la migration rurale-urbaine³

Une analyse similaire pour chaque province révèle ce qui suit (voir Tremblay (2001) pour de plus amples détails) :

Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard et Saskatchewan

- Ces provinces ont connu l'exode le plus important de jeunes ruraux entre 1971 et 1996.
- On a observé certains exodes de jeunes dans les grands centres urbains.
- On a enregistré une émigration nette de jeunes pour ces provinces entre 1971 et 1996.

Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick

- On a enregistré une émigration de jeunes ruraux, mais pas aussi importante que dans les autres provinces de l'Atlantique.
- La population de jeunes était stable dans les grands centres urbains.
- Ces provinces ont affiché une émigration nette de jeunes entre 1971 et 1996.

Québec, Ontario et Manitoba

- La tendance dans ces provinces reflétait les mêmes caractéristiques que celles de l'ensemble du Canada.
- Les jeunes ruraux ont émigré.
- On a enregistré une immigration de jeunes dans les grands centres urbains.
- On a observé une immigration au niveau de la province en Ontario et une stabilité de la structure par âge des jeunes dans les régions rurales au Québec et au Manitoba.

Alberta et Colombie-Britannique

- Le taux d'émigration des jeunes ruraux était faible.
- On a noté une forte immigration de jeunes dans les grands centres urbains.
- On a enregistré une immigration de jeunes au niveau de la province entre 1971 et 1996.

Sommaire et conclusions

Toutes les provinces ont connu une migration de jeunes ruraux entre 1971 et 1996. La Saskatchewan et les autres provinces de l'Atlantique, particulièrement Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard, ont enregistré les taux d'émigration les plus élevés, alors que l'Alberta et la Colombie-Britannique sont les provinces où le moins de jeunes ont quitté les régions rurales.

³ Dans un article récent, Dupuy, Mayer et Morissette (2000) en arrivent, dans l'ensemble, aux mêmes conclusions. Les résultats de leur analyse diffèrent toutefois à l'échelle des provinces. Notre examen a porté sur les jeunes qui vivaient dans les régions rurales en 1971 et sur leur migration entre 1971 et 1996, alors que Dupuy, Mayer et Morissette se sont attardés aux jeunes vivant dans les régions rurales en 1986 et en 1991 et sur leur migration au cours de cette période de cinq ans. Ils ont également examiné leur migration de retour entre 1987 et 1997.

Les régions urbaines ont attiré les jeunes dans toutes les provinces, sauf dans les provinces de l'Atlantique. Les régions urbaines en Alberta ont connu les plus fortes hausses. En effet, les centres urbains de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard ont perdu des jeunes, mais seulement dans certains groupes d'âge. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, la population urbaine de jeunes semble stable.

On a enregistré une immigration provinciale de jeunes adultes en Ontario, en Colombie-Britannique et particulièrement en Alberta, province qui témoigne du taux le plus élevé à ce chapitre.

L'analyse portait sur une période de 25 ans. Au cours de cette période, il est possible que des jeunes de moins de 19 ans en 1971 aient quitté « temporairement » les régions rurales afin de poursuivre leurs études ou pour acquérir de l'expérience sur le marché du travail. Au moment de déterminer si ces personnes étaient revenues en 1996, alors qu'elles auraient été âgées de 25 à 44 ans, on a pu constater quelles n'étaient pas revenues dans les régions rurales. Pour la période de 1971 à 1996, on enregistre donc un exode (net) des jeunes dans les régions rurales et dans les petites villes de chaque province.

Références bibliographiques

Dupuy, Richard, Francine Mayer et René Morissette. « Origines rurales », dans **L'emploi et le revenu en perspective**, produit n° 75-001XIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, automne 2000.

Mendelson, Robert et Ray D. Bollman. « Croissance démographique observée dans les régions rurales et les petites villes dans les années 1990 », dans **Régions rurales et petites villes du Canada**, bulletin d'analyse, produit n° 21-006-XIF au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, 1998a, vol. 1, n° 1.

Mendelson, Robert et Ray D. Bollman. « **Croissance démographique observée dans les régions rurales et les petites villes dans les années 1990** », Document de travail sur l'agriculture et le milieu rural, n° 36, produit n° 21-601MIF98036 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'agriculture, 1998b.

Tremblay, Juno. **Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996**, Document de travail sur l'agriculture et le milieu rural, à paraître sous-peu, Ottawa, Statistique Canada, Division de l'agriculture, 2001.

Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada (Cat. n° 21-006-XIF)

Volume 1

n° 1 : Croissance démographique observée dans les régions et les petites villes dans les années 90

Robert Mendelson et Ray D. Bollman

n° 2 : Tendances de l'emploi au sein de la population active non métropolitaine

Robert Mendelson

n° 3 : La composition des établissements commerciaux dans les petites et les grandes collectivités du Canada

Robert Mendelson

n° 4 : Les régimes de dépenses des ménages ruraux et urbains, 1996

Jeff Marshall et Ray D. Bollman

n° 5 : A quelle distance se trouve le plus proche médecin?

Edward Ng, Russell Wilkins, Jason Pole et Owen B. Adams

n° 6 : Les facteurs associés à la croissance économique locale

Ray D. Bollman

n° 7 : Utilisation de l'ordinateur et d'Internet par les membres des ménages ruraux

Margaret Thompson-James

n° 8 : Tendances géographiques de bien-être socio-économique des collectivités de premières nations

Robin P. Armstrong

Volume 2

n° 1 : Facteurs liés aux taux d'emploi des femmes dans les régions rurales et les petites villes du Canada

Esperanza Vera-Toscano, Euan Phimister et Alfons Weersink

n° 2 : Structure démographique et variation de la population dans les régions essentiellement rurales

Roland Beshiri et Ray D. Bollman

Pour plus de détails, consultez le document de travail suivant : **Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996** (Ottawa : Statistique Canada, Document de travail sur l'agriculture et le milieu rural, n° 21-601-MIF au catalogue) qui sera bientôt disponible gratuitement au www.statcan.ca. Pour commander une copie papier, appelez au (613) 951-6325, ou le Centre de consultation régional, au 1 800 263-1136. Juno Tremblay a préparé ce document lors d'un stage d'études à Statistique Canada. Les questions peuvent être adressées à Ray D. Bollman au (613) 951-3737 (bollman@statcan.ca).